

AU MENU

- Négociation Télétravail
- Lyon : Un site en perte de surface
- Liberté de parole d'Anne-Juliette pour son départ
- Cahier de Vacances : le temps d'une pause

NEGOCIATION TELETRAVAIL

Nous arrivons au terme d'une négociation et d'un accord concernant le télétravail qui va s'appliquer à effet du 1^{er} octobre dans notre société AXA XL. L'UDPA regrette de ne pas avoir obtenu la prise en compte des frais engendrés et induits par le télétravail. Notre organisation UDPA continuera à porter ce message tant il nous semble que notre proposition d'indemnisation de 50€ mensuelle paraît réaliste et juste.

Les points positifs que nous avons fait avancer :

- Le droit à la déconnexion qui ne doit pas être un affichage mais une réalité. **Nous veillerons en permanence à l'application de ce droit essentiel pour être en conformité avec les dispositifs de qualité de vie au travail.**
- Une amélioration importante des formules proposées : 2 formules mensuelles à savoir 8 jours flottants et 12 jours flottants de télétravail, et une formule sur mesure pour des situations particulières pour les collaborateurs en situation de handicap, les jeunes parents, les femmes enceintes, les collaborateurs proches aidants.

Nous rappelons les principes essentiels du volontariat, **aucun collaborateur n'a d'obligation à accepter de télétravailler, aucun collaborateur ne peut se voir refuser d'accéder au télétravail dès lors qu'il est éligible.**

Nous restons à votre entière disposition pour clarifier la philosophie qui a présidé à la mise en place de cet accord ou pour des démarches liées à des difficultés d'accéder au télétravail. L'UDPA garde sa vigilance aux différents problèmes que vous pourriez rencontrer ou constater dans sa mise en œuvre organisationnelle avec la difficulté sur l'obligation de présence des mardis ou jeudis à conjuguer avec les jours de congés.

Globalement nous sommes satisfaits du chemin parcouru pour améliorer ce texte qui est la résultante de l'expérience acquise sur plusieurs années d'application du protocole, consolidée par une année et demi de crise sanitaire qui nous a contraint au télétravail décidé par les pouvoirs publics.

L'UDPA engage sa signature sur cet accord et fera le maximum pour le faire le progresser au point qu'il apparait aujourd'hui comme mieux disant au sein des sociétés du groupe AXA.

LYON : UN SITE EN PERTE DE SURFACE

Un déménagement prévu en juillet 2022

Le site de Lyon actuellement occupé par plusieurs entités d'Axa France, dont les équipes ingénierie d'AXA XL, aura sa nouvelle implantation située à 900 m du bâtiment actuel et à 550 m de la gare Lyon-Part-Dieu. Ce nouveau site prévoit l'occupation d'une surface de 5,619 m² répartie sur 5 étages avec de nombreuses prestations de services adaptées au nouveau principe dit de « smart working ».

Une opération représentant un investissement d'environ 6,3 Millions d'euros, avec une économie de frais généraux de 2,4 millions d'euro par an et une réduction d'espace de 60% !



Ma plus belle histoire d'amour c'est VOUS

C'est avec une grande émotion que je vais basculer dans le système de retraite le 1er août 2021.

En presque 50 années, et oui une « Dinosaur » je suis ! J'ai pu évoluer dans le groupe en passant par les cases UAP, Axa Global Risk, Axa Corporate Solutions et enfin AXA XL. J'y ai exercé de nombreuses activités : comptabilité, gestion, assistance de souscription, pour finir chargée de mission.

En parallèle, j'ai passé plus de 30 années à négocier pour les salariés des accords syndicaux dans l'intérêt collectif et individuel en tant que porteuse de mandats importants tels que celui de déléguée syndicale.

J'estime avoir rempli ma tâche et mes objectifs en contribuant inlassablement, avec mes collègues syndicalistes, à construire un dialogue social riche. Ce sont des heures d'investissement, de discussions et de construction qui ont permis à la Direction et aux organisations syndicales d'architecturer notre société AXA XL de demain de par des accords innovants notamment celui de l'égalité diversité ainsi que l'accord que nous finalisons sur le travail hybride.



Aussi je souhaite remercier :

- la direction d'avoir privilégié en priorité la santé des salariés dans cette période de Covid.
- notre secteur RH qui, durant de nombreuses démarches que j'ai réalisées pour des salariés, a su écouter, négocier et valider mes demandes Individuelles importantes.
- mes collègues du CSE avec qui j'ai pu travailler dans le respect mutuel de nos différences y compris lorsque nous avons des désaccords, toujours dans l'intérêt du personnel.
- mon syndicat qui au niveau national m'a fait confiance en me nommant dans des postes éminemment importants tels que le comité de groupe France ou la RSG c'est-à-dire là où se négocie le socle des accords qui s'appliquent pour toutes les sociétés du groupe AXA, en France.
- mon secrétaire de syndicat François Blanchecotte m'a permis de faire un cursus Sciences-Po pendant 2 années, couronné de succès me permettant la reconnaissance d'un parcours professionnel validé par un diplôme universitaire à 59 ans. François m'a sélectionné et inscrit dans cette promotion grâce au groupe AXA pour décupler mon engagement, mes compétences, mon expérience au service du dialogue social.
- l'équipe UDPA AXA XL, dont Flora (avec qui j'ai passé de nombreuses heures ces derniers mois pour lui transmettre mon expérience) devient la Déléguée Syndicale Centrale d'AXA XL, épaulée par Sylvie (ma compagne de route de toujours) possédant de sérieuses cordes à son arc par ses années d'engagement et d'expérience, rejointe par Karima, une aide inespérée que beaucoup d'entre vous connaissent pour sa grande expertise en sinistres. Je pars donc confiante en vous laissant dans les mains d'une relève, une équipe curieuse, travailleuse, engagée, soudée qui aura à cœur vos préoccupations.
- enfin VOUS, car durant toutes ces années, je vous ai rencontré, accompagné, conseillé, assisté, et j'en garderai un souvenir inoubliable. Ce qui me rassure c'est le lien que j'ai encore aujourd'hui avec beaucoup d'entre vous mais aussi avec ceux et celles qui sont partis en démission, retraite, rupture, PDV et qui continuent à conserver avec moi une attache. Peut-être qu'il en sera-t-il de même avec vous après mon départ ? En tout cas sachez qu'au-delà d'être triste de quitter notre grande maison c'est surtout le fait de vous quitter qui me bouscule.

Je reste adhérente et active de mon organisation UDPA et je resterai toujours disponible. Mon numéro de téléphone reste le même et mon engagement à vos côtés aussi.

A bientôt j'espère.

NB : Je ne voudrai pas oublier l'essentiel de mon message. Le syndicalisme c'est la solidarité entre tous les salariés quel que soit leur situation, secteur d'activité, qualification et leur âge. Notre syndicat est composé d'hommes et de femmes qui s'investissent, et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire progresser la société, en agissant au quotidien pour vous et/ou vos proches. Votre avenir, celui de vos enfants sont liés au droit collectif et individuel, au respect des droits sociaux qui sont les fondements de nos valeurs républicaines. Emploi, formation professionnelle, protection sociale, Convention Collective, statuts : toutes ces questions sont au cœur de votre vie au quotidien et futur. Vous avez besoin des syndicats, mais n'oubliez pas qu'ils ont aussi besoin de vous.

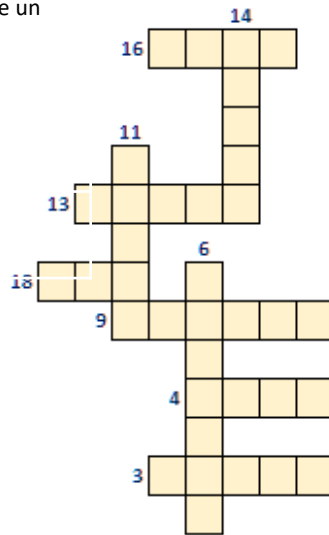
Alors mon dernier message sera celui-ci : Vous avez les syndicats que nous méritez. N'attendez pas d'avoir besoin d'eux en vous rappelant qu'ils existent, soyez acteur, rejoignez-les et engagez-vous ! C'est le meilleur moyen pour que l'organisation soit en phase avec vos aspirations.

Je citerai Paulo Coelho « **La liberté n'est pas l'absence d'engagement, mais la capacité de choisir** »

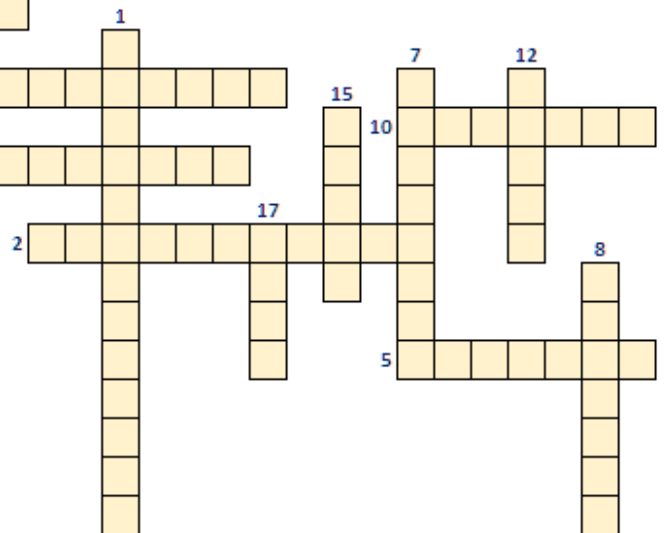
PETIT CAHIER DE VACANCES : LE TEMPS D'UNE PAUSE

Petits mots croisés de l'UDPA

- 1 Elle accompagne l'intéressement
- 2 Un lâcher prise qui contribue à ta santé
- 3 Discussions pour parvenir à un accord
- 4 L'UDPA considère qu'il ne doit pas être un coût pour le salarié
- 5 C'est la contrepartie de ton travail
- 6 L'UDPA est toujours là pour t'aider
- 7 C'est la période... la plus attendue
- 8 L'UDPA te le rend à la demande
- 9 L'UDPA toujours là pour t'entendre



- 10 L'UDPA les négocie pour qu'ils soient les meilleurs possibles
- 11 Qualité de Vie au Travail
- 12 Il doit être la reconnaissance de tes efforts fournis dans l'année
- 13 S'accorde aussi avec café
- 14 Fait rêver lorsqu'elle est de sable fin
- 15 L'UDPA continue de demander une meilleure prise en charge
- 16 Le seul syndicat indépendant d'Axa
- 17 Nommés pour agir au nom de l'UDPA
- 18 3 lettres indispensables pour un épanouissement au travail



Sauras-tu trouver le chemin des vacances ?



Un petit rébus sans prise de tête...



Bonnes Vacances
bien méritées





2021
Cultivons notre futur

Adhérez à une organisation syndicale qui ne signe pas les accords moins-disants et contraires aux intérêts des salariés comme l'accord 2021 sur les salaires !

J'adhère à l' **UdpA** uNS

Le/....../2021

Signature

Nom		Prénom	
Fonction		Site AXA	
Adresse		CP et Ville	
Tél Portable		Email personnel	

Cotisation	Non Cadre	Cadre	CDD, alternant, retraité
☐ Par an	☐ 100 €	☐ 120 €	☐ 40 €
☐ Par trimestre	☐ 25 €	☐ 30 €	

Déduction fiscale :

66% du montant de la cotisation remboursé sous forme de crédit d'impôt l'année suivante

Mode de paiement

- ☐ Chèque à l'ordre de l'UDPA
☐ Virement sur compte IBAN FR76 3000 3031 0500 7423 389 SOGEFRPP
☐ Prélèvement trimestriel (joindre un RIB)

Vous pouvez transmettre ce bulletin et votre RIB, soit par mail à : service.udpa@axa.fr, soit par courrier au siège : UDPA - 207 Jardins de l'Arche - 92000 Nanterre, ou directement à l'un de vos représentants UDPA ci-après :

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR

L'UDPA, ce sont des salarié-e-s motivé-e-s aux services des autres salarié-e-s du groupe AXA. Nos compétences sont diverses et nous pouvons vous aider et vous renseigner sur de nombreuses thématiques.

Voici nos représentant-e-s sur le site Java, n'hésitez pas à les contacter !



Frédéric ABEL
frederic.abel@axaxl.com
04 72 83 29 41 - 06 24 75 24 95



Serge BONTEMPS
serge.bontemps@axaxl.com
01 56 92 87 56



Denis DERRIEN
denis.derrien@axaxl.com
01 56 92 95 67



Marie-Pascale DUVERNOIS
mariepascale.duvernois@axaxl.com
01 56 92 95 37 - 06 71 81 33 31



Sylvie PEDRONI
sylvie.pedroni@axaxl.com
01 56 92 92 06 - 06 16 74 58 13



Flora SAUVEUR
flora.sauveur@axaxl.com
01 56 92 83 64



Christine SORGENFRI
christine.sorgenfrei@axaxl.com
01 56 92 93 94



Anne-Juliette TILLAY
anne-juliette.tillay@axaxl.com
01 56 92 94 29 - 06 60 26 50 19



Xavier TIRACHE
xavier.tirache@axaxl.com
01 56 92 94 26

SITE WEB DE L'UDPA : <https://www.udpa-axa.org/category/axa-xl/>